

Vous recherchez
une mutuelle impliquée
dans votre région.
Nous sommes là !



COLLECTIVIA

LA GAMME SANTÉ LABELLISÉE
POUR LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

viasanté

LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

Acteur de votre santé



**COLLECTIVIA
GAMME SANTÉ
LABELLISÉE**

UNE OFFRE SANTÉ PENSÉE POUR LES AGENTS TERRITORIAUX

Notre mutuelle défend les principes mutualistes d'accès pour tous à une complémentaire santé de qualité. La gamme labellisée COLLECTIVIA permet aux collectivités territoriales de prendre en charge une partie de la cotisation de leurs agents. Les garanties de cette gamme ont été spécialement conçues pour eux.

VIASANTÉ, UNE MUTUELLE QUI VOUS ACCOMPAGNE

- Le tiers payant national vous dispense de toute avance de frais sur la plupart de vos dépenses de soins.
- La consultation de vos remboursements, 24h/24 et 7j/7 via notre site.
- Le magazine santé trimestriel.

LES POINTS FORTS DE COLLECTIVIA

➤ LE CHOIX ENTRE 3 GARANTIES

De la garantie qui couvre tous les soins courants à 100% des tarifs de convention à la garantie qui prend en charge des frais non remboursés par le régime obligatoire, vous avez accès au meilleur rapport entre qualité des remboursements et coût des cotisations.

➤ UNE GARANTIE IDÉALE POUR LES FAMILLES

La garantie COLLECTIVIA 2 a été conçue spécialement pour les familles. Elle prend en charge tous les soins courants, l'hospitalisation, les dépassements d'honoraires et offre aussi des compléments significatifs en optique et orthodontie pour les enfants.

➤ UN RENFORT EN HOSPITALISATION

COLLECTIVIA intègre dans ses 3 garanties une indemnité hospitalière couvrant les frais imprévus (complément chambre individuelle, repas accompagnants, télévision...) et une indemnité chirurgicale pouvant couvrir les dépassements d'honoraires dans le cadre d'une opération.

VOTRE CONTACT VIASANTÉ

Tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 19h non stop.

▶ N°Cristal 09 69 39 3000

APPEL NON SURTAXE



Agissez pour
le recyclage des
papiers avec
VIASANTÉ
et Ecofolio.

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité immatriculée sous le n° SIREN 777 927 120.

Siège social : Mutuelle VIASANTÉ - 104-110, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

Document non contractuel à caractère publicitaire.

Soleiádo Communication

viasanté

LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

www.viasante.fr